

- **Nouvelles et anciennes maçonneries**
- **Métaux non ferreux :**
Aluminium - Acier galvanisé - Zinc - Cuivre
- **Matières plastiques :** PVC
- **Carrelage et verre**
- **Bois et dérivés - Bois exotiques**
- **Plâtre et dérivés :**
Plaques de plâtre cartonnées - Enduits de plâtre
- **Anciennes peintures :**
Hydrodiluable - Glycérophtaliques - Acryliques



*Information sur le niveau d'émission de substances volatiles dans l'air intérieur, présentant un risque de toxicité par inhalation, sur une échelle de classe allant de A+ (très faibles émissions) à C (fortes émissions).



Fonction :

Impression et finition microporeuse et isolante, primaire d'accrochage multisupports, d'aspect velours non lustrable** composée de résine acrylique.

Classification : AFNOR NF T 36-005 : I 7b2

Destination : INTÉRIEUR / EXTÉRIEUR*

Intérieur : surfaces murales, bois et dérivés du bois, bois tropicaux ou résineux, carrelage mural, PVC, verre, supports non ferreux. supports ferreux après sous-couche.

***Extérieur :** supports ferreux après sous-couche, supports non ferreux, bois et dérivés de bois neuf ou en bon état.

Propriétés :

- **Lessivable classe 1 (selon la norme NF EN 13300) pour le blanc et les tons pastel**
- **Lessivable classe 2 (selon la norme NF EN 13300) pour les tons foncés**
- ****Très grande résistance au lustrage pour le blanc et les teintes pastel.** En cas de traces de frottement le passage d'une éponge légèrement humide suivi d'un séchage complet permet de retrouver un mur sans défaut.
- **Isolant des tâches courantes (nicotine, suie, encre)**
- **Rendement élevé**
- **Forte opacité**
- **Tendu optimal**
- **Additivé anti flash rust**

Caractéristiques :



= 12 à 16 m²/L



= 1 h



= 5 h (selon supports) / 48 à 72 h (en impression isolante). (à 20°C et 60% d'humidité relative)

Rendement variable en fonction de la porosité et du relief du support

Séchage variable selon la température et l'hygrométrie ambiante

- **Présentation :** Prêt à l'emploi - Blanc pur - Noir
- **Bases disponibles :** BTP - BTM - BTF - BTN - BTJ - BTR
- **Aspect en finition :** Velours
- **Rendement :** Pour une isolation optimale des tâches et du tanin prévoir une consommation d'environ 12 m²/L.

Sur fonds poreux (plâtres dérivés, bois et dérivés, anciennes et nouvelles maçonneries) prévoir une consommation entre 12 et 14 m²/L

Sur fonds bloqués prévoir une consommation entre 14 et 16 m²/L.

- **Coloration :** **Système à teinter COLORIMIX®** - La bonne tenue ne s'applique pas aux revêtements dont la

couleur de finition a un coefficient d'absorption solaire supérieur à 0,7 ou dont la valeur d'indice luminance Y est inférieur à 35% (DTU. 59.1).

- **Matériel** : Brosse - Rouleau polyester 10mm ou 6mm - Airless : buse verte 5/17 ou 5/19, pression 150 à 180 bars, filtres 100 mailles.
- **Dilution et nettoyage du matériel** : Eau, ne pas laisser évacuer l'eau de nettoyage dans l'évier.
- **Conditionnement** : 0.25 L - 1 L - 3 L - 10 L (sauf BTJ et BTR)

Caractéristiques techniques :

- **Densité (Blanc)** : 1.43 +/- 0.05 (densité variable selon les bases)
- **Extrait sec (pondéral) (Blanc)** : 57.4 +/- 2 %
- **Taux de brillance à 60°** : 6 %
- **Teneur en COV** : Valeur limite UE pour ce produit (**cat. A/a**) : **30 g/l (2010)**.
Ce produit contient max **30 g/l de COV** (Les valeurs de COV indiquées tiennent compte de nos colorants).

MISE EN ŒUVRE

Préparation du support :

Conditions d'exécution des travaux conformes aux normes, DTU en vigueur et règles de l'art pour la préparation des supports comme pour l'application. Faire une reconnaissance préalable des supports afin de déterminer la préparation adéquate.

- **Sur anciennes peintures brillantes ou satinées, sur supports lisses (verre, PVC, etc..)** : poncer pour casser le brillant.
- **Sur métaux non ferreux, bois tropicaux ou résineux** : dégraisser au préalable avec un produit adapté.
- **Sur métaux ferreux** : dégraisser avec un produit adapté, appliquer en sous-couche notre **laurafer primaire anticorrosion**.
- **Anciens badigeons** : les éliminer totalement
- **Gratter, brosser soigneusement pour éliminer les parties non adhérentes du support à peindre**, laver, rincer puis laisser sécher.

Application :

Après les travaux de préparation du support, sur fonds propres et parfaitement adhérents, secs et sains, conformes au DTU. 59.1

En impression :

- **Sur fonds neufs et fonds poreux (plâtre et dérivés, anciennes et nouvelles maçonneries, bois et dérivés)** : appliquer une 1ère couche diluée selon la porosité du support.
- **Sur métaux non ferreux, PVC, verre et carrelage mural** : appliquer une fine couche.
- **Sur fonds tâchés, bois tropicaux ou résineux (tanins)** : appliquer une 1ère couche non diluée en impression en respectant un temps de séchage de 48 à 72 heures avant recouvrement.

En finition:

Sur tous les supports terminer en appliquant 2 couches pures en finition

- **Cas particulier** : l'utilisation sur surfaces murales et plafonds en espace piscine est possible si les conditions d'hygrométrie et d'extraction de l'air sont conformes à la réglementation.

- **Le produit obtient toutes ses propriétés d'adhérence au bout de 8 jours de séchage complet et ses propriétés de non lustrabilité et lessivabilité après 28 jours de séchage.**

- Avant les travaux de peinture, nous vous encourageons à effectuer un essai sur la surface à peindre.
- **En intérieur, ne pas appliquer par température inférieure à + 8°C et supérieure à + 35°C, en respectant un taux d'hygrométrie inférieur à 70% d'Humidité relative.**
- **En extérieur, ne pas appliquer par température inférieure à + 5°C et supérieure à + 35°C, en respectant un taux d'hygrométrie inférieur à 80% d'Humidité relative.**
- **Produit à mélanger avant et pendant l'utilisation.**

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Conservation :

Limitée à 1 an en emballage d'origine non ouvert. Stocker à l'abri du gel et de la chaleur.

Hygiène et sécurité :

Se reporter à la fiche de données sécurité disponible sur notre site www.lauragais-peintures.fr ou sur demande et au texte figurant sur l'emballage conforme à la législation en vigueur.

Les produits et/ou procédés faisant l'objet du présent document ont été conçus pour accomplir, en oeuvre, une ou plusieurs fonctions déterminées à l'avance, telles qu'elles sont définies ci-dessus. Ces produits et/ou procédés ne pourront cependant accomplir convenablement lesdites fonctions, pendant les durées prévues, que dans la mesure où ils auront été mis en oeuvre conformément aux règles édictées par THEOLAUR Peintures et en vigueur à l'époque de l'exécution des travaux. Tout cas d'application non explicitement prévu par le présent document doit faire l'objet, préalablement à l'exécution de tous travaux, d'une consultation et d'un accord exprès et écrit de THEOLAUR Peintures. La présente édition annule et remplace toutes publications antérieures relatives aux mêmes produits et/ou procédés. Il appartient à notre clientèle, avant toute mise en oeuvre, de vérifier auprès de nos services que la présente notice n'a pas été modifiée par une édition plus récente.

THEOLAUR Peintures - ZI-A – 5, rue René Cauche – 59139 NOYELLES LES SECLIN - Service technique : + 33 (0)5 62 74 27 50

Mail : contact@lauragais-peintures.fr www.lauragais-peintures.fr

SAS au capital de 7 600 000 euros - SIREN : 401 971 015 – Code APE : 2030Z – N° intracommunautaire : FR 36 401 971 015